

- Arrêté de protection

C. 1

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

BEAUX-ARTS

MONUMENTS HISTORIQUES

Sites et Monuments naturels

HAUTE-GARONNE

Benqué-de-Luchon
Orme de l'église

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des Monuments Naturels et des Sites dans sa séance du 24 Novembre 1930.....

Vu l'engagement en date du 22 Décembre 1930..... pris par le Conseil Municipal de Benqué-de-Luchon.

Arrête:

Article premier

A

L'orme plusieurs fois centenaire de Benqué-de-Luchon (Haute-Garonne) sis sur la place de l'église

158-182-1.0718-00. [50]04

